



Les Tests de Sélection



Vous avez satisfait aux Tests d'Exigences Préalables (T.E.P.) spécifiques au BPJEPS « APT »

Il s'agit maintenant de réussir les tests de Sélection pour entrer en formation du BPJEPS « APT »

Ces tests sont divisés de trois épreuves auxquelles vous devez vous préparer.

Vous trouverez dans la suite de ce document toutes les informations afférentes à ces tests.



Les 3 tests d'entrée en formation

● 1 Les tests en sport collectifs

Principe :

Evaluer les capacités motrices, physiques et cognitives du candidat dans des situations de jeux sportifs collectifs avec balle(s) et ballon(s). Cette évaluation dure entre 15 et 20 mn. Note sur 20 points.

Descriptif :

Intégré à une équipe, le candidat écoute les consignes des évaluateurs et s'organise en respectant les consignes données. Les situations proposées s'enchaînent avec des modifications, des variantes, des contraintes annoncées. Note sur 20 points.

Critères principaux d'évaluation:

Capacités à comprendre les consignes, Capacités à respecter les consignes, Capacité de communication et de contre communication, Capacités motrices et physiques.

● L'écrit

Principe :

Evaluer le candidat sur ses capacités d'expression écrite et de traitement logique d'un sujet de culture générale en lien avec l'animation, les activités physiques et le sport. La durée de l'épreuve est d'une heure.

Descriptif :

Le candidat est seul à une table sans possibilité d'utiliser des documents. Les téléphones sont éteints. Le sujet est écrit au tableau puis remis individuellement. Il s'agit d'un sujet de culture générale en lien avec le sport. A titre d'exemple, « pourquoi, selon vous, la pratique du sport peut être un facteur de lutte contre les incivilités ? ». Des feuilles de brouillon et de devoir écrit sont données à chacun. Liberté est donnée au candidat de traiter avec la méthodologie qu'il souhaite le sujet. Le style journalistique et narratif, et les tableaux sont autorisés. Note sur 20 points à l'appui d'une grille de correction.

Critères principaux d'évaluation:

-Orthographe et grammaire - Syntaxe -Logique de traitement du sujet -Niveau de réflexion -Niveau d'analyse

● L'entretien de motivation

Principe :

Evaluer le niveau de motivation, la connaissance du métier et le projet professionnel du candidat. Le candidat dispose de 15 mn. Le jury s'accorde 15 mn de questionnement.

Descriptif :

Le candidat est face à un jury composé de deux évaluateurs. Il doit au minimum expliquer sa trajectoire scolaire et professionnelle, présenter la démarche qui l'anime pour rentrer en formation, et présenter son projet professionnel et d'avenir. Note sur 20 points à l'appui d'une grille d'entretien.

Critères principaux d'évaluation:

Expression orale, Attitude générale, Présentation structurée des points ci-dessus, Cohérence du projet d'avenir

Pertinence du ou des terrains de stages, Financement de la formation, etc...